



Inscription d'un nouveau jeune à l'école VTT

Saison 2018-2019

Tarif : 135€ (licence FFC avec assurance + adhésion école VTT)

Documents que notre club VTT garde le jour de l'inscription sur place (le samedi 1/09/2018) :

- * La fiche d'inscription ASFVTT dûment remplie.
- * Les pages 1 et 2 dûment remplies de la demande de licence 2019 FFC
- * Le certificat médical « apte à la pratique du VTT en compétition »
- * Une photo portrait de l'enfant (nom, prénom noté au dos de la photo), sinon l'envoyer à martineleduc28@neuf.fr (nom du fichier = nom prénom du jeune).
- * Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- * Un chèque de 135€ à l'ordre de l'ASFVTT (ou uniquement 132€ si vous avez déjà l'adhésion ASF dans une autre section (pour preuve, montrez la copie du coupon ASF)).

Si vous ne pouvez pas tout fournir le jour de l'inscription, Valérie ROUCHON devra avoir reçu les documents manquants avant le 8/09/2018.

Valérie ROUCHON 6 bis rue des Chaussumiers 37230 FONDETTES

Si besoin de renseignements, contactez Valérie :

06 02 28 13 07 / 02 47 49 92 52 / j.rouchon179@laposte.net

ATTENTION !!

Pour une question d'assurance, tant que Valérie n'aura pas tous les documents, notre club ne pourra pas accepter votre enfant aux entraînements.

Après réception de tous vos documents, il faut compter environ 10 jours de traitement du dossier avant de pouvoir accepter votre enfant aux entraînements.